



CONSULAT GENERAL DE FRANCE A TORONTO

AMBASSADE DE FRANCE
42 Promenade Sussex
OTTAWA, ONTARIO
K1M 2C9 CANADA

le 11 mai 2016

Téléphone : 1-613-562-3751

Procès-verbal du 1er Conseil Consulaire des Bourses scolaires 2016/2017

Le 1er conseil consulaire des bourses s'est tenu le 05 mai 2016 à 17h00 dans les locaux du Lycée Paul Claudel à Ottawa et par vidéoconférence dans les locaux du Lycée Français de Toronto.

Participants :

Etaient présents :

Membre de droit :

- M. BRIGNOLI Daniel, Conseiller consulaire
- M. CORMIER Marc, Conseiller consulaire
- M. TROUYET Marc, Consul Général, Président
- Mme WATKINS Francine, Conseillère consulaire, Vice-présidente

Membre désigné :

- Mme Violaine DUPUY-GUILLERM, Représentante de l'UFE Ottawa
- Mme Pascale GARREC, Proviseur du Lycée Paul Claudel
- Mme MICHEL Agnès, Représentante établissement d'enseignement, Représentant des personnels enseignants lycée Claudel
- M. ROMERO Charles, Représentant de Français du Monde à Ottawa

Experts :

- M. CHARROIN Frédéric, Chef du Service Commun de Gestion, Consul-adjoint
- M. FOULQUIE Yann, Consul-adjoint, Chef de chancellerie
- Mme MAJSTOROVIC Alexandra, Agent consulaire en charge du dossier bourses scolaires
- Mme SIMON Laurence, Agent consulaire en charge du dossier bourses scolaires
- M. CHAMBRIAL Nicolas, Gestionnaire du Lycée Claudel
- M. Eric SIMON, Représentant établissement d'enseignement, Directeur du primaire au Lycée Claudel

Absents :

- M. ARMENGAU Philippe, Conseiller consulaire
- Mme BABOULENE-TACQ, représentante d'autres associations de Français

Ont été remis aux membres de la commission locale les documents de travail suivants:

- Ordre du jour,
- Instruction générale,
- Télégramme de cadrage,
- Eléments du barème,
- Tarifs scolaires pour l'année scolaire,
- Liste des demandes

Première partie avant examen des dossiers individuels

Le conseil consulaire des bourses 1^{ère} période s'est ouvert le 5 mai 2016 à 17h00 sous la présidence du Consul Général, dans les locaux du Lycée Paul Claudel à Ottawa et en vidéoconférence avec le Lycée Français de Toronto.

En ouverture, le président a rappelé la confidentialité des débats. M. Yann FOULQUIE, Consul adjoint, Chef de chancellerie, a été désigné secrétaire. Le président a appelé l'attention des participants sur l'organisation du conseil consulaire des bourses (CCB). Les dossiers de demandes de bourses, examinés jusqu'en 2013 par deux commissions locales des bourses (CLB) sont maintenant étudiés par un seul conseil consulaire, des ajustements seront nécessaires pour trouver une organisation adaptée au conseil consulaire des bourses. S'agissant du cadre de fonctionnement du conseil consulaire des bourses, des précisions ont été apportées par l'AEFE, notamment sur la gestion des crédits disponibles. Il a été confirmé que les deux enveloppes de Toronto et d'Ottawa sont bien séparées.

Au sujet du seuil de 250000€ pour le patrimoine immobilier, il a bien été noté qu'il s'agissait d'un seuil maximum proposé par l'AEFE.

Examen des dossiers individuels

Les propositions ont été acceptées dans leur ensemble. Quatre dossiers ont fait l'objet d'une réévaluation de la quotité de bourse.

Observations suivant l'examen des dossiers / synthèse de la séance

La question de la gestion de la totalité des dossiers par le consulat général de France à Toronto a été évoquée pour l'année 2017/2018, suite à la fermeture envisagée de la veille consulaire à Ottawa.

Le conseil consulaire s'est terminé à 18h45.